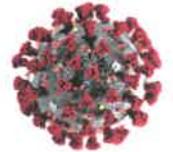




LOU JOURNAOU

COVID-19, encore et encore...

Plus d'un an après son apparition, la pandémie de COVID-19 est toujours présente parmi nous, en dépit des gestes barrières, des confinements et autres couvre-feux qui nous sont imposés par l'Etat. N'en doutons pas, il va falloir faire preuve de beaucoup de patience et surtout continuer à se protéger soi-même et aussi protéger les autres.



La vaccination apparaît en ce sens comme le seul véritable moyen d'endiguer cette crise majeure qui affecte notre santé, nuit gravement à notre vie sociale et ruine l'économie du pays.

Afin d'organiser le plus efficacement possible les prises de rendez-vous, le pôle territorial Sud-Gironde (1) s'est proposé comme élément centralisateur au profit des communes qui le souhaitaient. L'intention était louable, mais force est de constater que cette proposition est un échec pour les Pompéjacais car aucune vaccination n'a été réalisée et c'est de nouveau le chacun pour soi, malheureusement !

Désormais les possibilités de vaccination sont nombreuses, les médecins de famille et les pharmaciens sont dans la boucle, sans compter les centres officiels, à Langon, Bazas et bientôt Villandraut.

La mairie va également intervenir au profit des personnes âgées (75 ans et plus) ne disposant pas d'Internet.

(1) Syndicat réunissant cinq communautés de communes : Sud Gironde, Bazadais, Réolais en Sud-Gironde, Convergence Garonne et Rurales de l'Entre-Deux-Mers.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Mardi 9 mars s'est tenue à la salle des fêtes de Pompéjac une réunion publique relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Placée sous la présidence d'Olivier DOUENCE, maire de Pompéjac et vice-président de la CdC du Sud Gironde en charge des questions d'urbanisme, cette réunion a été conduite par Le cabinet Citadia, chargé du dossier.

Dans son exposé, celui-ci a rappelé les différentes phases de l'étude commencée en 2017 :

- Le diagnostic et les enjeux liés au territoire ;
- L'élaboration du plan d'aménagement et de développement durable ;
- La préparation du règlement et des orientations.

À la suite des huit séances publiques prévues, la CdC devrait arrêter son PLUi au cours d'une réunion plénière. Il appartiendra ensuite aux communes de la CdC de délibérer à leur tour sur ce projet de PLUi.

Viendront ensuite :

- L'avis des personnes publiques associées (Agriculture, DDTM, Environnement, Culture, vins...) ;
- L'enquête publique qui permettra à chaque habitant de la CdC de donner son avis sur le projet, un avis qui fera ensuite l'objet d'un examen par le commissaire enquêteur, le cabinet Citadia et les élus en charge du dossier.

Comme on peut le constater, l'élaboration d'un PLUi est une affaire de longue haleine, qui exige beaucoup de la part de tous les organismes chargés de le mener à bien, en particulier des élus.

N'oublions pas que le PLUi est un document essentiel pour une collectivité territoriale et nous espérons son adoption définitive vers la fin de l'année 2021 ou au tout début de 2022.



Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes le vendredi 26 mars 2021 à 18 h 30.

L'ordre du jour a concerné, pour l'essentiel, l'examen et le vote du compte administratif de l'année 2020 et du budget 2021.

Compte administratif

Le bilan de l'année 2020 se présente comme suit :

En fonctionnement, il présente un excédent de **259 979, 35 €**, dû en grande partie à la vente de bois.

En investissement, on note un déficit de **28 765,74 €**, compensé par un transfert d'une somme équivalente depuis le budget de fonctionnement.

Au total, le budget 2020 présente un résultat net en excédent de **231 213,61 €**, une situation financière que l'on peut, à juste titre, considérer comme particulièrement favorable.

Budget primitif 2021

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011-Charges à caractère général	68 450,00	002-Excédent de fonct. reporté	231 213,61
012-Charges de personnel	72 000,00	013-Produits des services ⁽³⁾	90 860,00
065-Charges gestion courante ⁽¹⁾	92 310,00	73-Impôts et taxes ⁽⁴⁾	108 280,71
74- Intérêts d'emprunts ⁽²⁾	4 325,57	74-Dotations/subventions	68 500,00
22-Dépenses imprévues	10 654,73	75-Revenus des immeubles	23 000,00
23- Virement vers investissement	274 114,02		
Total	521 854,32	Total	521 854,32

Remarques :

- (1) Dont la participation de la commune à la gestion du RPI pour 60 000€.
- (2) Pour mémoire l'emprunt contracté en 2008 pour la réalisation de la Convention d'aménagement du bourg court jusqu'en 2032.
- (3) Dont 89 700€ de vente de bois, coupe rase de la parcelle 4.
- (4) Le taux des taxes reste inchangé en 2021. La somme de 108 280,71€ comprend en particulier 17 280,71€ de compensation CLECT (compétence voirie reversée aux communes).

Décisions prises par la municipalité relative aux subventions destinées aux associations :

Comité des fêtes : **300 €**. Reflets d'argent : **200 €**. Association des chasseurs : **150 €**.

Association des parents d'élèves : **200 €**. Association des anciens combattants : **150 €**.

Pour mémoire : aucune subvention n'a été accordée en 2020, pour deux raisons : le gel de toutes les activités associatives et l'achat de masques pour la population. On notera que ces subventions n'ont pas de caractère automatique. Elles sont débattues chaque année en conseil municipal.

Investissement

Dépenses		Recettes	
Déficit 2020 reporté	28 765,74	Virement de la section de fonct.	274 114,02
Annuités d'emprunts	5 682,02	Subv. FEDER Cercle	23 092,00
Opérations FDAEC ⁽¹⁾	13 321,00	Subv. FDAEC	8 000,00
Autres opérations ⁽²⁾	34 336,00	FC TVA	19 133,00
Acquisition immobilière	280 000,00	Produits divers (T.A)	2 000,00
Caution logement	500,00	Caution logement	500,00
		Subv. DETR	7 000,00
		Affectation résultat 2020	28 765,74
Total	362 604,76	Total	362 604,76

Remarques :

(1) Les opérations du FDAEC comprennent :

- L'achat d'un gyrobroyeur forestier : 8 461€ ;
- L'achat d'un défibrillateur : 1 500€ ;
- Le remplacement de la porte côté nord de la mairie : 3 360€.

(2) Les autres opérations retenues en investissement comprennent :

- Le croquage des souches de la parcelle 3 en vue de sa régénération : 4 500€ ;
- Réparation du chemin rural n°8 endommagé à la suite des inondations : 3 158€ ;
- Remplacement de la porte d'entrée studio n°10 le Bourg : 1 998€ ;
- Réfection de la toiture de l'église : 13 932€ ;
- Mise aux normes de l'installation électrique de l'église : 10 748€.

Info APE

L'association des parents d'élèves Lignan/Pompéjac/Uzeste et la ferme d'Ortalissa d'Uzeste proposent une grande vente de plants les samedis 1^{er} et 8 mai prochains. À noter qu'une petite partie de cette vente sera reversée à l'APE, à condition de se présenter en son nom.

Vous trouverez à cette vente un très grand choix de légumes (tomates, courgettes, poivrons...), d'aromatiques, de petits fruits (fraisiers, framboisiers...) et de fleurs (capucines, volubilis, soucis...).

La vente est ouverte à tous, qu'on soit parent, ami, sympathisant ou simple particulier. Alors, n'hésitez pas, venez chiner et vous faire plaisir, l'APE vous remercie par avance.

Adresse de la ferme : 8 bis chemin de Gassion.



Infos diverses Infos



La fin de la zone blanche ?

Nul n'ignore que les réseaux téléphoniques sur la commune sont très souvent aux abonnés absents, ce qui cause une gêne très pénalisante aux usagers. En dépit des nombreuses interventions de la mairie auprès de la société Orange, aucune amélioration n'a pu être obtenue à ce jour.

Il semble cependant qu'une solution pourrait être envisagée par la société Sud-Ouest Télécom, et plus particulièrement par son responsable régional, monsieur Juste Lenoir. Ce dernier en effet propose d'installer une antenne de 24 m de hauteur au point central de la Ronde des Ombelles, une antenne qui serait surmontée d'un plateau de 9 m de diamètre destiné à recevoir les futurs émetteurs 5G des 4 opérateurs. Cet ensemble constitué d'un mât relativement fin rappellerait ainsi la forme des 7 ombelles de l'œuvre d'art installée en 2018. La hauteur retenue pour le pylône apparaît d'autre part convenir parfaitement pour minimiser l'impact des ondes et assurer une couverture complète du territoire.

Cette proposition n'en est qu'au stade de l'étude, mais elle semble de nature à offrir enfin aux habitants de la commune un service téléphonique de qualité. La municipalité va bien sûr soutenir cette proposition et mettra tout en œuvre pour en assurer l'aboutissement.

L'agriculture revient à Pompéjac ?

Si vous prenez le temps de vous promener du côté de Grand-Mayne et Lespérie, vous avez pu voir ce grand espace herbeux s'étendant jusqu'aux ruines du Bos que l'on aperçoit au loin. Cette plaine était autrefois cultivée, comme d'ailleurs une grande partie de la commune, qui comptait plus d'une quinzaine de fermes au début du vingtième siècle. Une période à jamais révolue ?

Il semblerait que non, car une famille venue du Périgord souhaite s'installer au Bos pour un projet de culture biologique au profit des cantines scolaires de la région. Une telle démarche semble pour le moins hasardeuse, mais répond parfaitement aux soucis du moment : retrouver les vraies valeurs environnementales, le respect de la nature, la redécouverte du goût, les circuits courts etc. Autant de domaines qui ne peuvent qu'entraîner l'adhésion de tous. Pour l'heure, des tractations sont en cours avec la chambre d'agriculture et bien sûr la CdC du Sud Gironde dans le cadre des possibilités offertes par le règlement du PLUi.

Le portrait du mois, aujourd'hui Vickie LEROY

Vickie est une fille du Nord, née le 9 février 1976 à Béthune, dans le Pas de Calais. Son père Daniel est grossiste en boissons et sa mère Micheline DUJARDIN tient un commerce d'alimentation dans leur ville de Lapugnoy. La petite Vickie se plaît beaucoup à Lapugnoy et va passer une enfance heureuse avec ses deux grands frères, Willy et Francis. Elle y suivra sa scolarité jusqu'à l'entrée au collège. Le divorce des parents, en 1986, va bousculer la sérénité familiale. Vickie va suivre sa mère à Blois et les deux frères vont accompagner leur père au Grau du roi. Ses liens avec le reste de sa famille ne seront cependant pas coupés, bien au contraire, et elle fera souvent des séjours au bord de la Méditerranée. Pour Vickie, Blois n'est pas Lapugnoy, la ville pour elle n'a pas le même attrait et ce ne sont pas les multiples visites des châteaux de la Loire ou la fameuse « douceur angevine » chantée par le poète Du Bellay qui la feront changer d'avis. Pour autant, elle y découvre un aspect nettement plus sympathique avec la danse et surtout en participant avec le groupe « Jeanne d'Arc » au défilé annuel commémorant le passage de l'héroïne dans la région.



Vickie poursuit sa scolarité à Blois, d'abord au collège St Charles puis au lycée des Provinces, fait d'intéressants voyages scolaires en Angleterre et en Autriche, mais au final n'éprouve pas une attirance marquée pour les études : son désir le plus cher, c'est de travailler et elle quitte les études avec néanmoins un BEP vente/action marchandé en poche.

Vickie a 18 ans, son père vient de décéder, elle décide de rejoindre son frère Willy à Mongauzy, près de La Réole. Et pour elle, dans un premier temps, vont s'enchaîner les petits boulots : la cueillette des asperges chez Fauque à Noaillan, La gérance du restaurant Le Kebab à Langon, le service de restauration dans des « routiers » à Bernos-Beaulac et à Escaudes.

Mais sa venue dans le Sud-Ouest va surtout lui permettre de faire une rencontre importante chez des amis, en la personne de Pascal LACAZE qui travaillait alors chez M. De Richecour à Uzeste. Les deux jeunes gens s'apprécient et en 1996 Vickie et Pascal décident de s'installer ensemble à la Trave, où bientôt la famille s'agrandit avec la venue de Bonnie en 1998 et de Marvyn en 2000.

En 2002, c'est l'installation à Pompéjac, au lieu-dit Gauchey, « sur un terrain avec des arbres », comme le souhaitaient Vickie et Pascal. Vickie va dès lors enchaîner les embauches dans les supermarchés de la région.

Ce sera tout d'abord à Saint-Symphorien, à la poissonnerie de l'Intermarché jusqu'en 2006.

Il y aura ensuite le Centre Leclerc de Langon où elle va être responsable du secteur « produits frais », jusqu'en 2016.

Puis ce sera la caisse et autres activités annexes du magasin Point-Vert de Bazas.

Et enfin, depuis le mois de septembre 2020, le Bricomarché de Bazas où elle s'occupe de l'accueil et de la gestion clients, voire éventuellement des caisses.

Comme on le voit, Vickie apprécie le changement, mais tous ces différents postes correspondent parfaitement à ses compétences et lui permettent de fortifier son expérience professionnelle. Et peut-être un jour Vickie trouvera-elle la situation idéale à ses yeux.

En 2020, Vickie accepte également de faire partie de l'équipe municipale conduite par Olivier Douence. Et si ses horaires de travail ne lui permettent pas de participer comme elle le souhaiterait aux activités de la municipalité, on sait pouvoir compter sur elle dans ses domaines de responsabilité : l'entretien des bâtiments, la vie communale et l'action sociale.

Aujourd'hui les enfants sont entrés à leur tour dans le monde du travail : Bonnie est institutrice à La Rochelle et Marvyn, titulaire d'un CAP d'affuteur-mécanicien, travaille en intérim.

Peut-être Vickie retrouvera-t-elle désormais le temps de se remettre à la danse et de faire du ski, ou tout simplement de s'adonner enfin aux loisirs de ses rêves?

Adichats